

Commission permanente du Conseil général du 5 novembre 2009

Pascal Popelin a rapporté quatre délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente.

Subvention départementale à l'association « La marmite »

Pascal Popelin a proposé d'attribuer une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 3 000€ au titre de l'année 2009, à l'association « La marmite » qui gère à Bondy un lieu d'écoute et d'information dans le cadre de la prévention du VIH/Sida.

Convention de financement des consultations de dépistage du VIH, du VHB et du VHC

Pascal Popelin a proposé la signature du dixième avenant tarifaire à la convention qui lie le Conseil général à la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France, pour obtenir le remboursement des dépenses liées aux consultations anonymes et gratuites de dépistage du VIH et des hépatites B et C, assurées par le Centre d'information anonyme et gratuit implanté dans les locaux de l'hôpital Avicenne à Bobigny.

Subvention départementale à l'association « Réseau idéal »

Pascal Popelin a proposé d'attribuer une subvention départementale exceptionnelle d'un montant de 7 000€ au Réseau petite enfance d'Idéal connaissances, qui rassemble des professionnels de la petite enfance travaillant dans les collectivités territoriales, en vue de l'organisation à Saint-Denis de la deuxième édition des Assises nationales de la petite enfance, le 5 et le 6 novembre 2009.

Perception d'une subvention pour l'espace « Tête à tête » de Rosny 2

Le Conseil général a créé dans le centre commercial de Rosny 2 un espace baptisé « Tête à tête » et destiné à délivrer des messages de prévention des conduites à risques en direction du public adolescent et jeune. Pascal Popelin a proposé la signature d'une convention avec l'Etat, en vue de percevoir une subvention de 28 992€ au titre de l'année 2009, pour le financement de l'espace « Tête à tête ».

Deux autres délibérations, adoptées au cours de cette séance, concernaient le canton de Livry-Gargan.

Remplacement des menuiseries extérieures et mise en œuvre de protection barreaudée du bâtiment demi-pension des collèges Léon-Jouhaux et Edouard-Herriot

La Commission permanente a approuvé le dossier de consultation des entreprises, permettant de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour le remplacement des menuiseries extérieures et la mise en œuvre de protection barreaudée du bâtiment demi-pension des collèges Léon-Jouhaux et Edouard-Herriot. Le montant de ces travaux est estimé à 220 000€.

Mise en conformité du système de sécurité incendie du collège Léon-Jouhaux

La Commission permanente a approuvé le dossier de consultation des entreprises, permettant de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour la mise en conformité du système de sécurité incendie du collège Léon-Jouhaux. Le montant de cette opération est estimé à 100 000€.